

VŒUX 2017

**Mesdames et messieurs,
Mes chers concitoyens et Amis,**

Intro.

Je suis très heureux de vous retrouver aujourd'hui toujours nombreux pour cet événement particulier maintenant bien intégrer dans nos habitudes locales. Chaque année nous tenons à vous réunir simplement, en toute amitié, pour vous présenter, au nom de tout le conseil municipal et du personnel communal, nos vœux pour l'année qui commence.

Cette tradition est un symbole auquel nous sommes maintenant tous très attaché.

Nous avons la chance de vivre dans une commune à taille humaine et cette chance beaucoup nous l'envie.

Le cadre de vie d'une commune comme la nôtre est un rêve pour nombre de citadins et nous devons en avoir conscience.

Nous devons le préserver tout en accueillant à bras ouverts ceux qui ont décidé de rejoindre notre communauté.

En effet, si Par ailleurs de nombreuses familles nous ont rejoints, le dernier recensement officiel INSEE nous crédite aujourd'hui de plus de 1000 habitants.

Sur le territoire Oisans, durant la dernière décennie, Allemont peut s'énorgueillir d'être une des communes qui a enregistré la plus forte évolution démographique.

Aussi, je profite de cette occasion pour souhaiter aux nouveaux arrivants la bienvenue au sein de notre communauté et rappeler que nous avons déploré l'an dernier 11 décès, de même, nous avons aussi eu la joie de célébrer 2 mariages et d'enregistrer 7 naissances.

L'attractivité de notre territoire est bien réelle, elle est à préserver, son dynamisme est à conforter.

Votre équipe municipale en a la volonté, notre commune en a les atouts, les outils administratifs et techniques sont à notre disposition pour préparer l'avenir avec une relative sérénité.

Confirmant ces chiffres, dans l'élaboration en cours de notre projet de PLU, bien que très contraint par la doctrine actuelle de l'Etat en terme de consommation d'espace et de densification de l'habitat, ce diagnostic nous autorise en toute logique d'intégrer un rythme de croissance similaire pour les 12 années futures.

Après une longue phase de concertation et d'information avec la population, les services compétents et, les personnes publiques associées, ce document de gestion intégrant social, économie, environnement et urbanisme devrait être arrêté et validé a cours du 1^{er} semestre, il nous permettra de mieux gérer notre développement au cours de la décennie à venir.

Je veux ce soir très sincèrement remercier les membres de la commission PLU qui ont travaillé avec objectivité et équité, remercier aussi, notre urbaniste Monsieur Lathuilerie pour son accompagnement et son professionnalisme dans l'élaboration de ce complexe et délicat dossier.

La nouvelle organisation territoriale, communément dénommée loi NoTRE va profondément bouleverser la gestion de notre politique touristique communale.

A compter du 1^{er} janvier 2017, notre compétence touristique en terme de promotion, communication et accueil de nos visiteurs est de fait obligatoirement transférée à la CCO.

Toutefois, cette évolution administrative devrait être transparente pour nos visiteurs, nos hébergeurs et nos socioprofessionnels du tourisme.

En effet, physiquement et matériellement, nous conservons nos bureaux d'accueil, le site internet spécifiquement dédié à notre commune et bien sur, nos personnels et hôtesse d'accueil qui seront mis à disposition pour les missions que nous conservons.

Nous devons veiller à ce que cette évolution législative renforce l'image et la notoriété de notre territoire.

Par obligation, cette réforme nous impose la suppression de la régie, du CA de notre office de tourisme.

Permettez-moi ce soir de remercier l'ensemble des personnels, les membres bénévoles et les élus qui se sont succédé au sein de cette structure depuis sa création sous son appellation originelle de syndicat d'initiative au statut associatif jusqu'à sa dénomination actuelle d'office de tourisme.

COM

De fait, cette réforme a une autre conséquence : l'obligation de réorganiser en interne le volet animations et événements, actions indispensables pour fédérer nos habitants, et faire connaître notre village au-delà de nos frontières.

Une nouvelle commission composée d'élus et de membres extérieurs récemment cooptés sera opérationnelle dès ce début d'année.

Je ne doute pas que l'ensemble des membres de ce groupe de travail auront à cœur de collaborer et se compléter efficacement pour proposer et gérer un programme et calendrier d'événements et d'animations pluridisciplinaires variés et de qualité.

Bilan W

En ce milieu de mandat, dans le respect des engagements pris et du contrat passé avec vous au printemps 2014, nous poursuivons la mise en œuvre de notre programme d'investissements.

L'équipe municipale a beaucoup travaillé cette année encore et nous pouvons être fiers de ce qui a déjà été entrepris pour répondre à vos besoins, vos préoccupations et préparer sereinement les années futures.

Ainsi, pouvons-nous citer quelques réalisations entreprises ou totalement abouties et décisions qui ont marquées l'année écoulée.

- **Après plusieurs années d'instruction, nous avons enfin pu concrétiser le dossier de mise en conformité administrative de nos captages d'eau.**
- **Clos Garcin et Condamines, derniers secteurs de la commune non pourvus d'assainissement collectif ont été raccordés. Cette opération nous a permis de réaliser des travaux coordonnés d'eaux pluviales, d'enfouissement de réseaux secs ainsi que la ligne moyenne tension.**
- **En coordination avec le Conseil départemental la pose de barrières de sécurité dans la traversée intra muros du Rivier.**
- **Sur le quartier des Faures, la réalisation de places de stationnement, au Creytel d'un mur de soutènement et la réfection du tapis routier sur tout le linéaire de la route du Village.**

Projet Téléporté

Le processus engagé dans la réalisation d'équipements stratégiques nous paraît indispensable pour assurer l'avenir des générations futures, pour assurer notre développement, pour apporter richesse et qualité de vie sur nos territoires.

Toutefois, cette démarche ne saurait être menée de manière directive et autoritaire.

La conclusion d'un projet n'a de sens que s'il se prépare avec écoute, concertation, que s'il reçoit la plus large compréhension et adhésion de la population.

Cette approche est la nôtre. Vous êtes force de propositions pour nourrir la réflexion sur les projets phares du territoire.

Ainsi, après avoir intégré dans notre analyse les observations et inquiétudes formulées lors de la réunion publique d'avril dernier sur le dossier de liaison par câble entre Allemont et Oz, nous avons lancé plusieurs études de faisabilité portant notamment sur les accès, les stationnements, la proximité et la sécurisation du groupe scolaire.

Ces pré-études spécifiques ont permis d'apporter des réponses concrètes et crédibles à ces questionnements bien légitimes et leur intégration au dossier UTN nous ont permis de recevoir à l'automne dernier l'avis favorable de la commission des sites et de l'Etat.

Cette étape franchie, dès ce début d'année, le comité de pilotage composé de techniciens, d'élus, et de membres de la société civile sera activé et pourra ainsi assurer le montage et le suivi de ce lourd et complexe dossier.

Siégeant au sein de ce groupe de travail, des représentants des socioprofessionnels, de la vie associative, des parents d'élèves auront toute latitude et autorité pour nourrir la réflexion et le débat et ainsi amender et optimiser le projet.

Ce soir je dois sincèrement remercier toutes ces personnes pour leur motivation et implication future et leur souhaiter de vivre pleinement cette participation collégiale et démocratique.

Autres projets

S'il est important d'avoir en perspective des projets d'aménagement créateurs de développement, le quotidien d'une commune s'articule aussi sur un socle de projets courants répondant directement aux besoins et souhaits de nos habitants.

Au cours de l'année 2017, outre la finalisation de certains aménagements précédemment cités, nous procéderons :

- **A l'étude de faisabilité de réhabilitation de l'ex hôtel Giniès en résidence hôtelière et touristique.**
- **A l'étude du dossier transfert des services techniques et du plateau sportif.**
- **Sur le même site de combe Gibert, Rivet et Modane, en relation étroite avec le service risques de la Direction Départementale des Territoires, le service Restauration des Travaux de Montagnes et, les propriétaires concernés, nous procéderons au traitement des aléas avalanches et laves torrentielles par la réalisation d'aménagements passifs appropriés.**
- **Ce type de parades sera étudié et réalisé sur le secteur de Bâton afin d'améliorer la protection des équipements EDF et les habitations voisines.**
- **Toujours sur la problématique de la gestion des risques naturels, nous devrions après maîtrise foncière être en capacité de traiter un dossier trop longtemps reporté, je veux citer l'aménagement des combes de l'écuelle et de la Fare sur le quartier de Pernière Basse.**

- **En terme de gestion de notre patrimoine, nous procéderons à la première phase de sauvegarde et de restauration du bâtiment communément dénommé « Pressoir Charosse ».**

Cette opération réalisée, nous pourrons avec la collaboration de personnes intéressées remettre en état de fonctionnement son système de production.

- **Au regard de la forte demande de locaux adaptés, notamment par nos associations, nous avons opté pour la création d'une salle supplémentaire d'une capacité similaire à Belledonne et à la réfection complète des toilettes de notre salle polyvalente.**
- **De même, alors que cela n'était pas le cas à l'ouverture de notre structure, nous constatons une forte demande de logement pour nos personnes âgées.**

Devant ce constat, nous avons pris la décision d'entreprendre une étude de faisabilité d'extension de notre résidence des Tilleuls.

- **Le hameau du Rivier, après plusieurs années de travaux de réfection des réseaux secs et humides devrait se voir doté au terme de ce calendrier d'une micro station de traitement des eaux usées.**
- **Enfin, en partenariat avec la commune voisine de Vaujany, nous envisageons de procéder à la réalisation d'une passerelle tyrolienne entre le hameau du Verney et la rive droite de l'Eau d'Olle.**

Vie Asso.

Cette cérémonie nous offre aussi l'occasion de féliciter les acteurs de la vie associative, pour leur action et leur engagement.

Nous sommes en effet très attaché au monde associatif qui anime la vie communale grâce aux diverses manifestations et activités culturelles ou sportives qu'il organise, et qui offre aux Allemondins et autres habitants de la vallée, voire du canton, la possibilité de se rencontrer.

Ce travail, vous le faites sans distinction d'âge, de catégorie sociale, au service de tous, simplement.

Vous tous responsables associatifs qui êtes présents ce soir, je sais ce que cela représente comme engagement, comme investissement, sans autre contrepartie que la joie de défendre une cause ou de rendre service à vos concitoyens.

Souvent vous menez de front une vie professionnelle et une vie familiale et vous pourriez légitimement les privilégier au dépend de votre engagement associatif. Mais vous êtes toujours présents malgré les difficultés de ces grandes responsabilités.

La question du renouvellement des équipes est bien sur préoccupante pour certains d'entre vous qui aimeraient passer le flambeau. C'est pourquoi il est nécessaire de faire connaître vos activités au plus grand nombre, aux jeunes notamment, pour susciter des vocations et recruter des bénévoles.

Votre meilleure vitrine pour y parvenir est bien évidemment votre action quotidienne au service de nos habitants.

Dans ce contexte général de restriction budgétaire, soucieux de cet engagement auprès de la vie associative, nous avons fait le choix prioritaire de maintenir, voire d'augmenter l'enveloppe budgétaire des subventions à nos associations locales.

Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre apport indéniablement utile à l'action de la municipalité. Sans vous, Allemont ne serait pas aussi vivant et dynamique.

Vie publique

Permettez-moi aussi cette année de saluer tous les acteurs de la vie publique locale :

Nos enseignants, les chefs d'entreprises et les commerçants, nos retraités, les membres du CCAS, l'ensemble des bénévoles, tous par leur action respective contribuent à la prospérité de nos activités et à notre développement.

Je ne peux oublier les personnels administratifs et techniques, mais aussi les agents de notre régie électrique municipale tous, par leur action quotidienne contribuent au bon fonctionnement de nos services.

Ce soir, devant la présence nombreuse de nos concitoyens, je me permets de mettre dans la lumière et à l'honneur notre dévoué collaborateur et Ami Christian Barthélemy.

En poste sur notre collectivité depuis le premier février 1987, au titre de récompense pour ses 30 années de service, je désire profiter de cette tribune pour lui remettre publiquement en fin de cette intervention par délégation de Monsieur Le Préfet la médaille VERMEIL d'honneur régionale, départementale et communale.

Pour l'avènement de cette nouvelle année, le Conseil Municipal et moi-même nous vous offrons nos vœux les plus sincères de santé et de bonheur ainsi qu'à toutes les personnes qui vous sont chères.

Je vous remercie de m'avoir prêté une si patiente et gentille attention.